



4^e RENCONTRE DU COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI

LA NON-CONCURRENCE ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTIVITÉS

MARDI 3 MARS 2020 - NOYANT D'ALLIER

**PROJET ÉMERGENT
BOCAGE BOURBONNAIS**

Suivez notre actualité  @TZCBB



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Ce poste est cofinancé par l'Union Européenne, l'Europe voyage en région Auvergne-Rhône-Alpes avec LEADER.

En présence de Daniel Le Guillou, Vice-président d'Actypôles (Thiers), administrateur et coordinateur du groupe capitalisation au sein de l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Il apportera son témoignage sur la non-concurrence dans les territoires expérimentaux :

Comment l'aborde-t-on ? Quelles difficultés ? Quels problèmes ou opportunités ? Comment veiller à la non-concurrence et la complémentarité dans le Bocage Bourbonnais ? Quels critères ? Quelles modalités de coopération entre les entreprises existantes et la future Entreprise à But d'Emploi (EBE) ?

Objectifs:

- Construire une vision commune sur la non-concurrence et la complémentarité des activités économiques pouvant être développées par la future Entreprise à But d'Emploi (EBE).
- Construire collectivement une méthode pour l'analyse des activités.

Ordre du jour

10h30 – 10h45 : accueil (émargement), café.

10h45 – 11h : tour de table de présentation des participants.

11h - 12h15 : échange avec Daniel Le Guillou

- Les conditions du développement des activités : la non-concurrence et la territorialité.
- Le rôle du Comité Local pour l'Emploi (CLE)
- La mise en pratique sur les territoires expérimentaux : l'appropriation du principe, les difficultés, ...

12h30 – 13h : déjeuner

13h – 13h30 : Ateliers – Comment aborder la non-concurrence et la complémentarité des activités envisagées à ce jour?

1. Informatique 
2. Création de lieux de vie (itinérant ou fixe, commerces, cafés) 
3. Espaces verts 
4. Transport de personnes 
5. Transport de marchandises 

13h30 – 14h : restitution des ateliers

PARTICIPANTS

4^e RENCONTRE DU COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI

MARDI 3 MARS 2020 - NOYANT D'ALLIER



Commune / Organisme / Entreprise	Nom	Prénom	Type d'acteur	Commune / Organisme / Entreprise	Nom	Prénom	Type d'acteur
BUXIERES LES MINES	AUORE	Pascal	entreprises	VIEURE	PICANDET	Nicole	élu
SAINT SORNIN	BECARD	Muriel	élu	CCBB	PREVAULT	Elodie	CCBB
Pôle Emploi	BONO	Marc	Institutionnel	TRONGET	QUERET-PODESTA	Fabienne	Bénévole
1,2,3 Bocage	BRUN	Chantal	Centre social	SAINT PLAISIR	SENEGAS	Didier	bénévole
Le Mazier / Bocage numérique	CANTE	Sébastien	entreprises	Innov'éclair	SONIVAL	Eric	élu
CCBB	CUNY	Laure	CCBB	YGRANDE	THOMAS	Pierre	élu
TRONGET	DE MONTMOLLIN	Françoise	bénévole	BOURBON L'ARCHAMBAULT	TOLNAY	Thierry	PPDE
CCBB	DECERLE	Magalie	CCBB	ST MENOUX	MARTIN FRANCOIS	Charlotte	PPDE
BUXIERES LES MINES	DELIVET	Didier	PPDE	TRONGET	TABUTIN	Caroline	PPDE
Office de tourisme et CCBB	DUCERF	Marielle	CCBB	BOURBON L'ARCHAMBAULT	BOUSSIRAT	Clemence	bénévole
ADEQUAT	DUFFAU	Christiane	Centre social	Saint Hilaire	CABALLERO	Katia	association
Mairie de Tronget / CCBB	DUMONT	Jean-Marc	élu	Chambre des Métiers	PEILLON	Roselise	entreprises
CCBB	DUQUE GOMEZ	Catalina	CCBB	Actypôles – Thiers	LE GUILLOU	Daniel	TZCLD
Epicerie solidaire	FENET-DERANGERE	Catherine	solidarité		VIDEAU	Francette	
SAINT HILAIRE	GENTILHOMME	Annie	PPDE	Chambre d'Agriculture de l'Allier	TRUGE	Nadège	entreprises
SAINT MENOUX	GUEULLET	Daniel	élu	CDC - Territoire Conseil	SAINT GERMAIN	Bernard	Institutionnel
ESAT de Saint-Hilaire	GUILLEMIN	Julie	SIAE	CDC - Territoire Conseil	PARIS	Yves	Institutionnel
TRONGET	JOASSARD	Christiane	PPDE				
CRESSANGES	LACARIN	Marie-Françoise	élu				
TRONGET	LE ROY	Marc	bénévole				
ADEQUAT	LECOMTE	Fanny	Centre social				
Epicerie solidaire	MALTERE	Josette	élu				
CCBB	MANGEOT	Anaïs	CCBB				
NOYANT D'ALLIER	MARTINEZ	Julien	PPDE				
CAP Emploi	MELIN	Thierry	Institutionnel				
SOUDICY	MELLOT	Guillaume	association				
CAPEB	MERCIER	Catherine	entreprises				
LE MONTET	MOGINOT	Richard	élu				
BUXIERES LES MINES	OLIVIER	Brigitte	élu				
1,2,3 Bocage	PAQUET	Charline	Centre social				
La Montagne	PETILLOT	Denis	presse				
NOYANT D'ALLIER	PETIOT	Yves	élu				

L'EXPERIMENTATION TZCLD

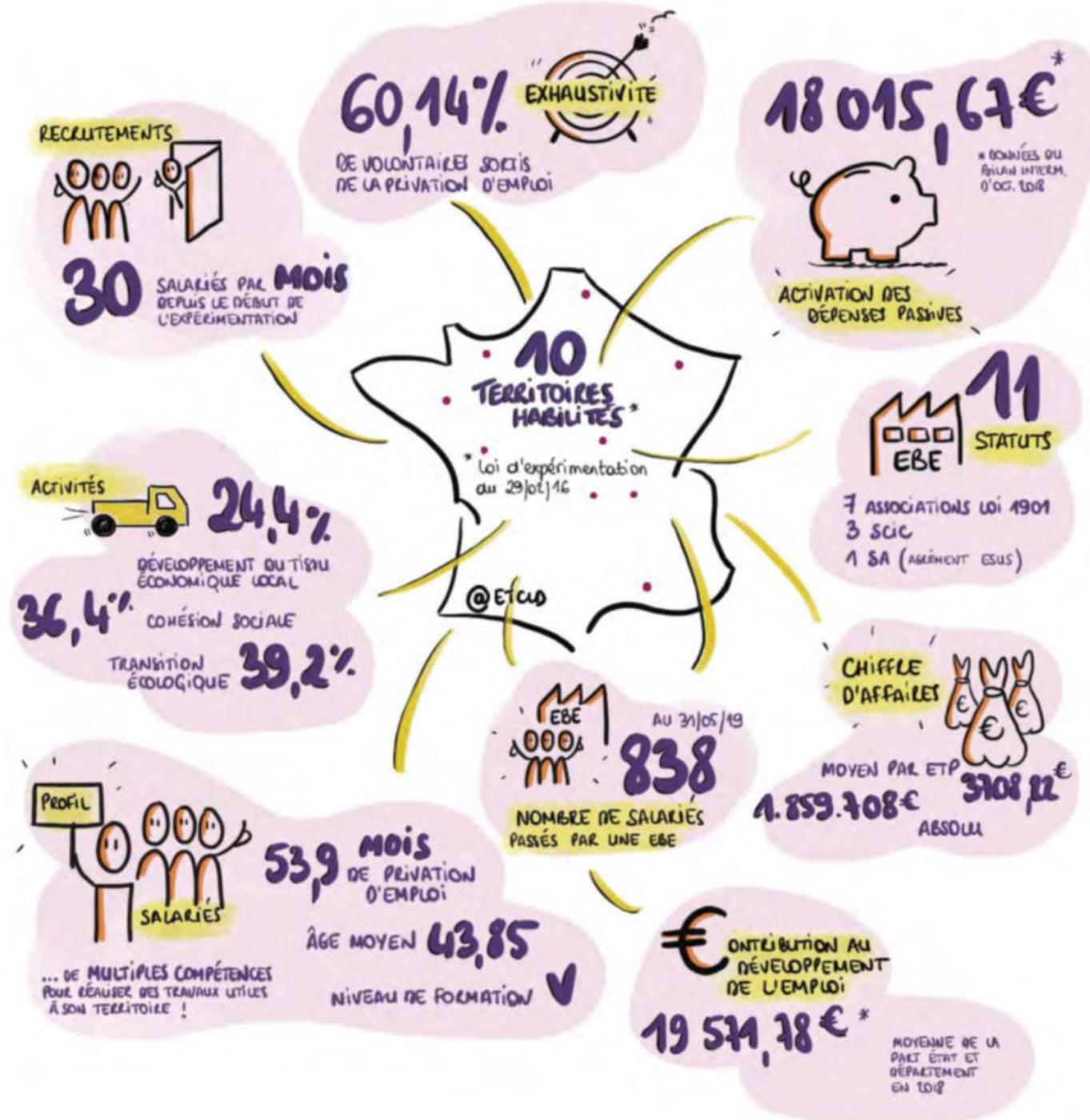
- Loi de 2016 votée à l'unanimité.

En décembre 2019:

- 838 salariés embauchés, dont 770 personnes privées durablement d'emploi (PPDE).
- 10 territoires = 12 Entreprises à But d'Emploi de droit privé.
- Une privation d'emploi de 53,9 mois en moyenne.
- Âge moyen des salariés: 44 ans.
- 21% des salariés des EBE sont en situation de handicap (moyenne nationale; 43% à Pipriac; 36% à Mauléon).
- 10 Comités Locaux pour l'Emploi** qui réunissent les acteurs locaux pour piloter l'expérimentation: identification et accompagnement des PPDE, identification des pistes d'activités, veille à la non-concurrence des activités, ...

La deuxième phase de l'expérimentation: une deuxième loi d'expérimentation est nécessaire pour permettre aux 10 territoires expérimentaux de poursuivre la démarche engagée et permettre à d'autres territoires de participer au passage à l'échelle.

- Novembre 2019: évaluations intermédiaires qui servent de base pour la rédaction de la nouvelle loi.
- 26 Février 2020: annonce du gouvernement lors du comité interministériel aux ruralités confirmant l'extension de l'expérimentation dès cette année, sans autre détail.
- 113 « territoires émergents », qui se préparent pour participer à l'expérimentation.



HISTORIQUE DU PROJET Territoire Zéro Chômeur du Bocage Bourbonnais (TZCBB)

Octobre 2018 : délibération du conseil communautaire en faveur de la préparation de la candidature, la création d'un poste de chargé de mission et l'adhésion à l'association TZCLD.

Janvier 2019 : embauche d'une chargée de mission.

Février 2019 : début des travaux avec les partenaires institutionnels et les acteurs locaux de la solidarité et de l'insertion (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Conseil Départemental, DIRECCTE, Région, Centres sociaux, associations locales).

Mars 2019 : premiers contacts avec des personnes privées d'emploi (PPDE) et des acteurs locaux.

Avril 2019 : décision de créer des groupes de travail territoriaux afin de favoriser la mobilisation des acteurs locaux et d'ouvrir la discussion sur la localisation des unités d'activité de l'EBE.

Juin 2019: première réunion de préfiguration du Comité Local pour l'Emploi (CLE).

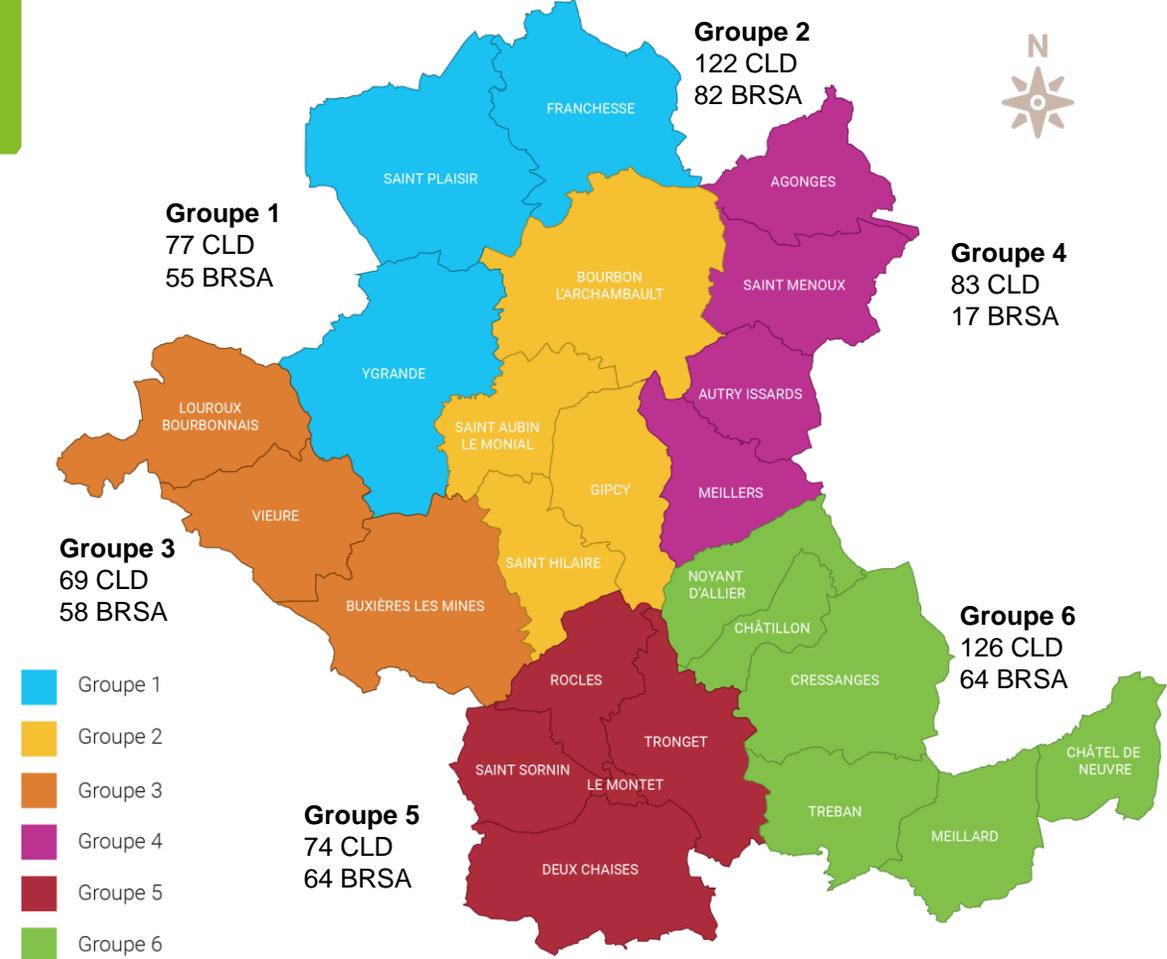
Septembre 2019: 2^{ème} réunion de préfiguration du CLE.

Juin – Octobre 2019: campagne d'information sur le projet: réunions, permanences, émission radio, organisation d'événements divers.

Octobre – décembre 2019: enquête sur les besoins des acteurs économiques du territoire, 3^{ème} rencontre du CLE le 12 décembre 2019 pour la restitution des résultats de l'enquête.

Février 2020: création de l'association COM'1.

Mars 2020: 4^{ème} rencontre du CLE consacrée à la non-concurrence et la complémentarité des activités pouvant être développées par la future EBE.



Le territoire:

14000 habitants

710 Personnes Privées Durablement d'Emploi (PPDE)

- 551 Chômeurs de Longue Durée (CLD) (décembre 2018)
- 326 Bénéficiaires du RSA (BRSA), dont 159 non inscrits à Pôle Emploi (mars 2019)

LE COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI - CLE

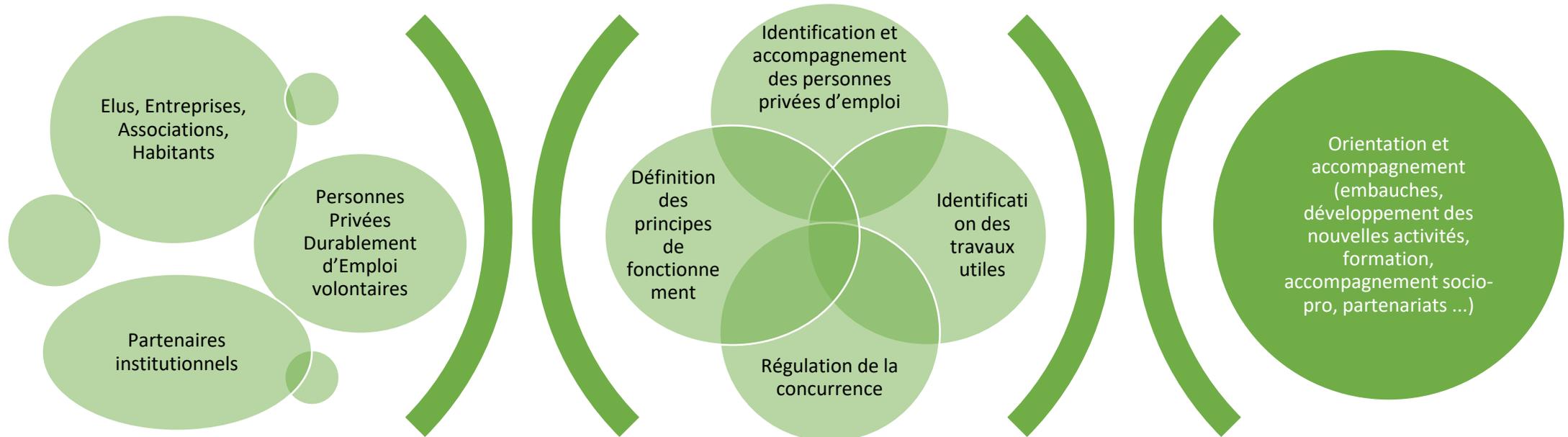
Le Comité Local pour l'Emploi du Bocage Bourbonnais est envisagé comme un organe à part entière du développement socio-économique local, au-delà de l'expérimentation TZCLD.

Objectifs:

- **Mettre en relation l'ensemble des acteurs économiques du territoire afin de recenser leurs besoins** (en personnel, services, approvisionnement, développement ...), **d'établir des synergies susceptibles de soutenir leurs activités, voire d'en créer de nouvelles.**
- **Construire le consensus territorial autour de la lutte contre le chômage de longue durée** et mettre en place les moyens nécessaires pour proposer un emploi à toute personne volontaire.
- Il porte la candidature du territoire à l'expérimentation TZCLD. Une fois l'EBE sera créée, il sera le garant de l'expérimentation (validation et prospection pour la création d'activités, validation du rythme d'embauches, accompagnement des PPDE « en liste d'attente » pour l'embauche, évaluation de l'expérimentation) et accompagnera l'accompagnement de l'EBE.

Axes prioritaires du CLE du Bocage Bourbonnais (sept 2019) :

- La rencontre de l'offre et de la demande d'emploi ;
- L'identification d'activités susceptibles de créer de l'emploi ;
- Trouver des solutions pour assurer les conditions pour un retour à l'emploi.



1. Constitution du Comité Local de l'Emploi (CLE): mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux autour du projet

2. Construction du consensus local pour lutter contre la privation d'emploi.

3. Fonctionnement de l'Entreprise à But d'Emploi

LES CONDITIONS DE L'EXPERIMENTATION: LE DEVELOPPEMENT DE L'EBE ET LE RÔLE DU CLE

Objectif

Les Entreprises à But d'Emploi (EBE) ont pour but de permettre à chacun d'accéder à un emploi digne et durable, en créant des **activités qui correspondent aux capacités et envies des PPDE et aux besoins du territoire, sans menacer des emplois existants.**

Contrainte

Non-concurrence

Territorialité

Définition

« **des activités économiques pérennes et non concurrentes de celles déjà présentes sur le territoire** » (Loi n°2016-231 du 29 février 2019 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée).

« **des activités répondant à des besoins non satisfaits, adaptées aux compétences des demandeurs d'emploi participant à l'expérimentation, non concurrentes des activités économiques existantes et ne se substituant pas aux emplois privés ou publics déjà présents sur le territoire** » (décret n°2016-1027 du 27 juillet 2016 relatif à l'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée).

Périmètre d'emploi:
lieu d'habitation des personnes privées durablement d'emploi pouvant devenir salariées de l'EBE.

Périmètre d'activité:
les communes où l'EBE peut exercer ses activités.

Traduction opérationnelle

L'activité n'existe pas sur le territoire.

L'activité existe mais ne répond pas à l'ensemble de la demande (trop chère pour une partie de la clientèle potentielle, la demande dépasse la capacité de réponse des acteurs locaux).

Concerne uniquement les habitants des communes du territoire d'expérimentation.

Peut aller au-delà du territoire d'expérimentation du moment où cela ne met pas en danger des emplois existants.

Rôle du CLE

Détermine les conditions de développement d'une activité. Si celle-ci existe, il peut autoriser cette activité du moment où elle répond à une demande non-couverte et à condition de ne pas mettre en danger les emplois existants.

Détermine les conditions sous lesquelles l'EBE peut exercer une activité au-delà du territoire d'embauche du moment où cela ne met pas en danger des emplois existants.



INTERVENTION DE
DANIEL LE GUILLOU

LA COORDINATION TERRITORIALE



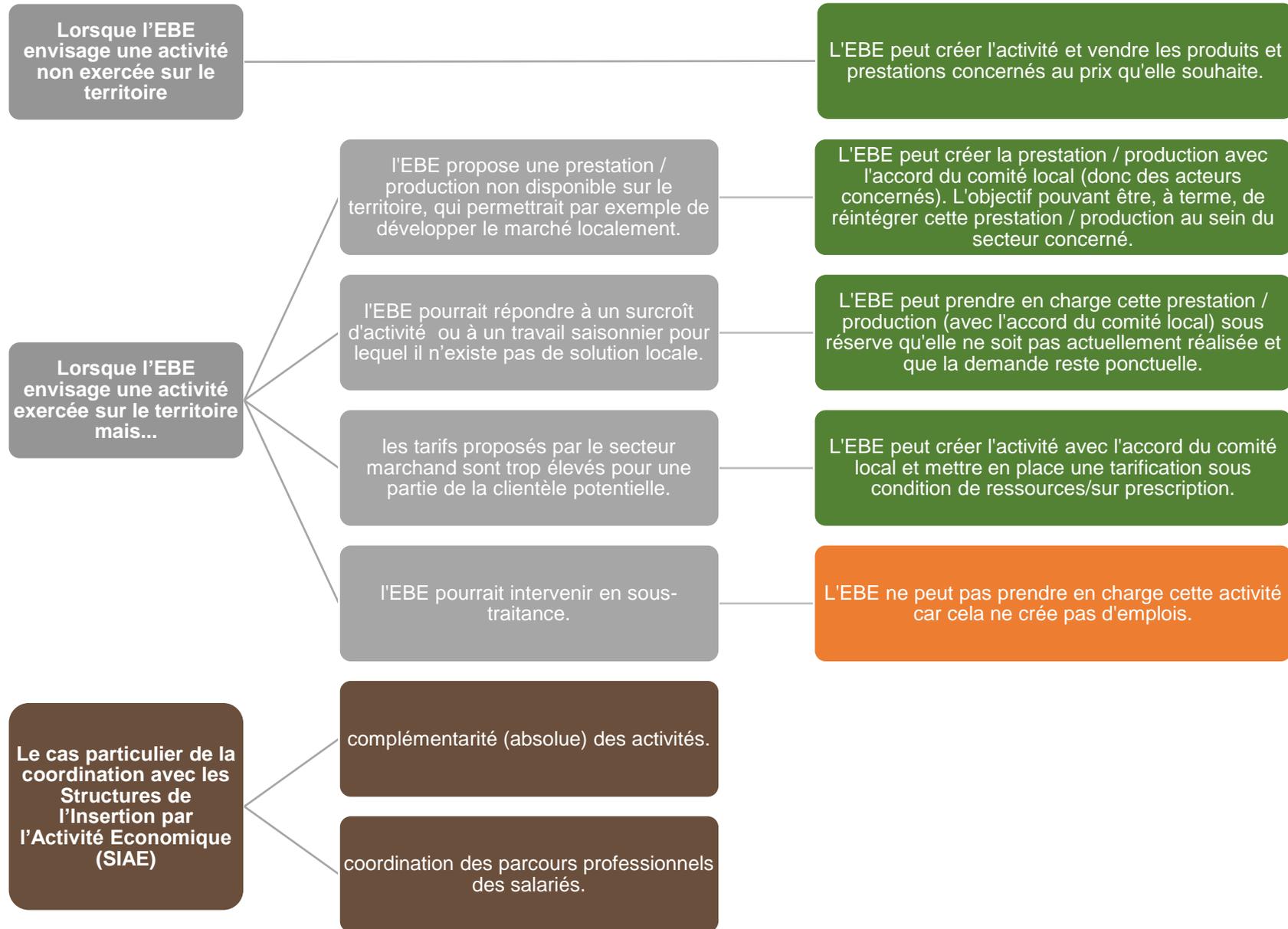
- **Les principes de l'expérimentation pour lesquels le Comité Local pour l'Emploi (CLE) se porte garant localement :**
 - **L'exhaustivité de l'embauche des Personnes Privées Durablement d'Emploi (PPDE)** volontaires: toute personne volontaire doit trouver un emploi localement, au sein de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) ou par ailleurs ;
 - **Non-sélection des PPDE:** l'embauche se fait par ordre d'arrivée et non en fonction du profil;
L'expérience des territoires expérimentaux a démontré qu'il est nécessaire de définir des règles permettant de respecter ce principe et de le confronter à la réalité, notamment des projets et situations des PPDE. Dans certains territoires, des situations se sont présentées où l'EBE a eu des besoins en main d'œuvre pour une activité en particulier et que la personne embauchée ne soit pas la première sur la liste après consultation des PPDE concernés.
 - **La création d'emplois supplémentaires dans des travaux utiles.**
- L'expérimentation émet comme condition au développement des activités la **non mise en danger des emplois existants**. Le Comité Local pour l'Emploi (CLE) est chargé de valider la création des activités. **Le CLE de chaque territoire expérimental détermine les modalités d'analyse en fonction de son contexte.**
- Il nous propose d'aborder le sujet sous l'angle de la **coordination territoriale**:
 - Permet une approche positive, mettant l'accent sur l'opportunité plutôt que sur la contrainte;
 - Place l'EBE d'emblée comme partenaire des acteurs économiques locaux;
 - Met en place une dynamique de dialogue, permettant aux acteurs locaux de s'entendre sur le développement des activités économiques.

- **Des éléments de définition :**

- **Activité :** processus qui conduit à la fabrication d'un produit ou à la mise à disposition d'un service (réf. : NAF niveau 5; ex. "réparation de produits électroniques grand public").
- **Prestation / production :** tâche réalisée dans le cadre d'une activité (à préciser localement).
- **Travail (socialement) utile** (cf. Loi ESS 2014 / art. 2): qui vise à soutenir des personnes en situation de fragilité...; à contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités...; à concourir au développement durable... → Une partie importante des activités des EBE répondent à ces critères.
- **« Travaux interstitiels »:** ce que les acteurs économiques ne peuvent pas faire – ce qui vient en appui de politiques locales et nationales. → Ce type d'activités intéresse particulièrement les EBE.

INTERVENTION DE DANIEL LE GUILLOU

LES RÈGLES DE LA COORDINATION TERRITORIALE



Le CLE doit définir les règles qui permettront d'analyser les activités qui seront développées au sein de l'EBE. Celles-ci doivent répondre à une demande locale et ne pas mettre en danger les emplois existants. Cette proposition de règles résulte des échanges entre territoires expérimentaux en 2017. Chaque territoire les a adaptées en fonction de leurs réalités et des opportunités qui ont été rencontrées (voir les exemples de Villeurbanne et de Pipriac ci-joints).

La représentativité des acteurs au sein du CLE est le fondement majeur pour s'assurer de la cohérence de ces règles et de leur application. Les entreprises locales sont les plus à même d'effectuer cette analyse. Leur participation est un enjeu central.

Des CLE ont mis en place des systèmes d'interrogation du client pour déterminer si le service demandé est concurrentiel : *comment faisiez-vous avant ?* Si la personne faisait appel à quelqu'un cela veut dire qu'il y a concurrence.

Le CLE est garant de la non-concurrence localement (périmètre de l'expérimentation). Mais le développement de certaines activités peut poser la question des frontières. La territorialité des activités est abordée de différentes manières par les territoires expérimentaux. De manière générale, ce qui est prestation de services est territorial, ce qui est production doit pouvoir être extraterritorial. Par exemple, avant la création de l'EBE « De Laine En Rêves » (Communauté de Communes de Colombey-les-Belles et du Sud Toulinois en Meurthe-et-Moselle), spécialisée dans la fabrication de matelas en laine écologiques, la concertation avec les matelassiers de la région a permis de préciser le type de produits qui pourraient être mis à la vente.

	situation	exemples	risque de concurrence	garde fou	prix	recours en cas de litiges
Collectivités	travail que les agents n'arrivent pas à mener	Désherbage zéro phyto, dépôts sauvages	substitution à de l'emploi public	évolution du % des dépenses salariales de la commune sur le budget global	Prix EBE	Comité local
	travail qui améliore le vivre ensemble : culture, lien social, loisirs, sports	renfort bibliothèque, activités lecture	associations	pas de baisse des subventions aux associations concernées	Prix EBE	Comité local
entreprises	1 n'a pas réussi à recruter	mécanicien agricole	intérim ou emploi existant	déclaration sur l'honneur par laquelle l'employeur s'engage à avoir mené les actions de recrutement : offre d'emploi, intérim	prix marché	Comité local
	2 souhaite tester une activité	Culture choux de Bruxelles, portage de repas à domicile	autres entreprises du même secteur	la durée d'intervention à prix réduit est limitée déclaration sur l'honneur que ce service ne serait pas développé sans le soutien de l'EBE	prix EBE puis prix marché	Comité local
	3 a un besoin très ponctuel ou limité dans le temps auquel les entreprises locales ne peuvent pas répondre	ménage, lavage vitre, archivage, homme toutes mains...	entreprises multi-services, Association intermédiaire	- Déclaration sur l'honneur comme quoi l'entreprise ne faisait pas appel à un prestataire extérieur avant notre proposition - service proposé en étroite collaboration avec les éventuelles entreprises prestataires du territoire	Prix EBE	Comité local
	4 Souhaite se décharger de certaines fonctions supports ou non productives	nettoyage de cour, facturation, soutien administratif, tri des déchets	entreprises multi-services, Association intermédiaire	- Déclaration sur l'honneur comme quoi l'entreprise ne faisait pas appel à un prestataire extérieur avant notre proposition - service proposé en étroite collaboration avec les éventuelles entreprises prestataires du territoire	Prix EBE	Comité local
	5 souhaite une personne du métier pour son activité courante en remplacement ou pour un surcroît d'activité	électricien, plombier	intérim ou CDD	Déclaration sur l'honneur qu'il n'avait pas jusqu'à maintenant de solutions pour ce besoin	Prix marché	Comité local
	6 l'EBE souhaite parfaire les compétences de ses salariés en les plaçant temporairement auprès d'entreprises locales	peu de compétences en entretien espaces verts dans l'EBE versus potentiel de développement important	autres entreprises du même secteur	La durée d'intervention à prix réduit est limitée	Prix EBE	Comité local
particuliers	prestations pour une catégorie de personnes (personnes âgées non imposables)	Jardin, ménage, lecture à voix haute, courses, promenade...	Secteur SAP,CESU, entreprise multi services	déclaration sur l'honneur de non impossibilité sur le revenu	Prix EBE	Comité local
	prestations tout public non pourvues	hommes toutes mains, nettoyage de velux...	Secteur SAP,CESU, entreprise multi services	pas besoin	prix marché	Comité local

Positionnement de l'EBE sur le marché Selon la nature du besoin			Solvabilité du besoin			
			SOLVABLE à 100%		PEU OU PAS SOLVABLE (ressources affectables limitées)	
			Client appartient à l'ESS	Client Autre	Clients Particuliers (critère de quotien familial)	Clients Entreprises (en création ou nouvelle activité ou travail dit "non rentable" ou en structure)
Couverture du besoin	POURVU SUR LE TERRITOIRE D'INTERVENTION	SATISFAIT COMPLETEMENT ET LEGALEMENT (emploi / poste / prestation et budget correspondant existent)	NON			
		SATISFAIT PARTIELLEMENT (surcroit d'activité, mission non remplie, ...)	Ponctuel	Ponctuel au prix du marché	OUI	
	NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE D'INTERVENTION		OUI A reconsidérer dans les 12 mois			



TRAVAUX COLLECTIFS
**COMMENT ABORDER LA
NON-CONCURRENCE
DANS LE BOCAGE
BOURBONNAIS?**



ACTIVITÉS ENVISAGÉES

- Reconditionnement de matériel informatique et de petits accessoires pour la revente à des prix accessibles.
- Accompagnement à la prise en main d'outils informatiques (logiciels, sécurité et bon usage d'internet, ...).
- Soutien à la création d'outils de communication (création de sites web, vente en ligne, gestion de réseaux sociaux, ...).

RISQUES DE CONCURRENCE

- Approvisionnement des PCs à reconditionner : écoles, collèges, Conseil Départemental de l'Allier (CD03), entreprises, déchetterie. Le Mazier récupère le matériel auprès du SICTOM. Les centres sociaux récupèrent les PC du CD03, les reconditionnent pour les donner aux jeunes qui partent en études.
- Accompagnement et prise en main de l'outil informatique: une offre déjà disponible sur le territoire. Les 4 centres sociaux font de l'accompagnement à la prise en main d'outils, usage au quotidien d'internet (commande), usage administratif (lien avec la Maison France Services), bon usage d'internet (sécurité: animateur promeneur du net). Cet accompagnement se fait parfois à domicile. Accompagnement des personnes à tarif solidaire fait au Mazier.
- Quelles cibles client ? prestation de services (ordinateur à 150€ ou plus).

PISTES POUR LA COMPLEMENTARITE

Méthode de travail avec les acteurs du secteur:

- Se coordonner sur les filières d'approvisionnement des PC à reconditionner et sur les clients.
- Communiquer efficacement et régulièrement sur les actions menées
- Créer un réel maillage du territoire avec des acteurs identifiés. Travailler ensemble pour savoir qui fait quoi et définir la place de chacun.
- Travailler ensemble sur les besoins
- Sur le territoire, collaborer et multiplier les initiatives.

Idées d'activités :

- Complémentarité autour des besoins auxquels les acteurs locaux ne peuvent pas répondre et pour lesquels ils pourront faire appel à l'EBE.
- Proposer une offre adaptée pour la gestion des réseaux sociaux, usages d'internet (sécurité).

- Reprise d'activités existantes qui n'ont pas trouvé de repreneur.
- Création de lieux de vie (café associatif, épicerie associative, lieu d'échanges de savoirs, ateliers de création).
- Création d'un lieu itinérant (bus/camion café, accès à internet, épicerie, activités d'animation, ...) s'installant dans des secteurs isolés du territoire (hameaux, lieux-dits).

RISQUES DE CONCURRENCE

- Le MAZIER
 - Libricyclette
 - Cafés
 - Restaurants
 - Centres sociaux
 - Associations culturelles
 - Vitavrac
 - Commerces existants
 - Epicerie
 - Magasins de seconde main
-
- Concurrence sur la clientèle ou les bénéficiaires mais aussi les sources de financement.

PISTES POUR LA COMPLEMENTARITE

Méthode de travail avec les acteurs du secteur:

- Développer une connaissance fine des commerces et de l'offre existante. Entrer en contact avec l'existant afin de connaître ce qu'ils ne peuvent pas offrir. Déterminer le détail des activités existantes et identifier ce qu'ils ne font pas pour y suppléer.
- Être dans l'échange et voir point par point ce qui est possible ou pas. Concertation autour de chaque projet avec chaque acteur concerné (associations, entreprises, ...).
- Prendre en compte le rôle des acteurs locaux, notamment des centres sociaux et des associations, leurs problématiques et positionnements de financement pour ne pas les affaiblir.
- Coopération et coordination sur la base des recherches de financement: Prendre en compte la géographie et les périmètres d'action des financeurs.

Idées d'activités :

- Mutualisation du matériel.
- Repas produit local et naturel. Partenariat avec les producteurs locaux.
- Prix 3 possibilités.
- Mise en lumière des livres avec prêts dans des lieux.
- Activités complémentaires culturelles + calendrier. Renforcer l'offre culturelle, en coordination avec les acteurs locaux.
- Soutenir la dynamique sociale.
- Pas de salariat.

- Accès aux soins.
- Accès à la formation et à l'emploi (permis de conduire, entretiens d'embauche).
- Transport de personnes sans voiture et à mobilité réduite pour les activités quotidiennes (marché, rdv, loisirs, ...).
- Transport de curistes en dehors des heures de l'offre de services de transport (dimanche, jours fériés, soir, ...).

RISQUES DE CONCURRENCE

- Les professionnels dans le domaine
 - VSL
 - Taxi
 - Particulier
 - Transport à la demande
 - Navettes
-
- CPAM: complément au transport sur prescription.

PISTES POUR LA COMPLEMENTARITE

Méthode de travail avec les acteurs du secteur:

- Faire un état des lieux des services et des besoins existants.
- Rencontrer les divers acteurs concernés.
- Concertation avec les services existants. Echanger et établir une convention/partenariat avec les acteurs.

Idées d'activités :

- Répondre à des besoins spécifiques, ponctuels, et adaptés (nuit, plus de régularité)
- Transport à d'autres horaires et plus flexibles.
- Être disponible 24/24, être réactif et accessible facilement. Prestation de nuit (sécurité jeunes)
- Offre de transport adaptée à des déplacements ciblés (employeurs, organismes de formation, écoles, ...), spécifiques et/ou ponctuels.
- Tarif social pour les curistes
- Différenciation par les tarifs, afin de proposer une solution de transport à des publics non desservis. Prévoir différents tarifs sociaux (habitants, curistes), voire gratuité.
- Service de navette régulière.

ACTIVITÉS ENVISAGÉES

- Livraison de produits locaux.
- Transport et livraison de matériel (dépôt de matériel pour entretien, dépôt de matériel à la déchetterie, ...).
- Collecte et dépôt de colis postaux hors horaires de collecte.
- Déménagement solidaire.

RISQUES DE CONCURRENCE

- Présence d'entreprises de transport ou de services sur le territoire ou qui interviennent sur notre territoire (déménagement solidaire)
- Sociétés de transport
- Taxi
- Les associations assurant le transport de repas
- Les entreprises qui assurent déjà leurs livraisons.
- Artisans sur marché, quel impact d'une mise en place d'un service de livraison sur les marchés des villages?
- Internet vente en ligne et livraison en direct.
- Les services publics, La Poste
- Concurrence ou complémentarité avec le drive fermier?

PISTES POUR LA COMPLEMENTARITE

Méthode de travail avec les acteurs du secteur:

- Identification des structures et de l'offre, qui fait quoi (livraisons en régis ou prestation). S'informer auprès des consulaires.
- Evaluer comment le service a été assuré auparavant.
- Définir un cahier des charges avec la concurrence directe.

Idées d'activités :

- Assurer le dernier kilomètre.
- Etablir des partenariats: identifier ce qui peine à fonctionner tout seul, mais qui pourrait fonctionner si mutualisé (volume, tournées de livraison). Partager, être complémentaire solidairement en répondant aux besoins des acteurs économiques.
- Lister les besoins de la population pour identifier une offre adaptée.
- Complémentarité entre types de transport (denrées alimentaires et non alimentaire).

ACTIVITÉS ENVISAGÉES

- Défrichage et entretien zéro phyto.
- Entretien de parcs et de forêts.
- Entretien et jardinage auprès de particuliers.
- Création de jardins.
- Stockage et manutention de bois de chauffage.
- Entretien et plantation de haies bocagères.
- Création de pépinière d'essences locales.
- Entretien et ouverture de chemins de randonnée, communaux et voies vertes.

RISQUES DE CONCURRENCE

- Activités réalisées par l'ESAT de St Hilaire et les entreprises du territoire : entretien de parcs et de forêts, entretien et jardinage auprès de particuliers, créations de jardins, entretien et plantation de haies bocagères, défrichage.
- Entretien des espaces verts (contrats annuels).
- ESAT entretien des haies, créations de jardins.
- Les communes: équipes en charge des espaces verts.
- Bûcherons indépendants.
- Mission Haies Auvergne : pépinière d'essences locales, ouverture des chemins.

PISTES POUR LA COMPLEMENTARITE

Méthode de travail avec les acteurs du secteur:

- Evaluer le volume des besoins d'entretien et le partager entre professionnels. Travailler en concertation avec les acteurs déjà présents sur le secteur.
- Rechercher le travail non fait pour des raisons économiques ou autres.

Idées d'activités :

- Entretien de parcelles en friche, forêts privées non entretenues .
- Entretien des cimetières « zéro phyto ».
- Création de jardin vivrier de l'EBE et autres entreprises.
- Conciergerie de plantations potagères pour les entreprises.
- Création et entretien de potagers collectifs.
- Question autour d'entretien d'espaces verts à tarif social à travailler: prescription et tarifs sociaux.
- Plantation d'arbres pour la compensation carbone pour les entreprises (LENKA) et dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).
- Animations pédagogiques et entretien des haies.
- Etudier la possibilité de se coordonner lorsque les volumes de travail sont trop élevés afin de répondre collectivement à la demande.
- Ramassage et valorisation des déchets espaces verts (particuliers et professionnels), broyage.
- Valorisation des rémanents forestiers.

LES PREMIERES BASES POUR LA CONSTRUCTION DE LA COORDINATION TERRITORIALE

Le travail collectif autour des cinq activités a abouti à définir des éléments de méthode contribuant à la « coordination territoriale », seule garante de la complémentarité des activités qui pourront être développées par la future Entreprise à But d'Emploi. Les échanges ont attiré l'attention sur le fait que la concurrence ne concerne pas uniquement la clientèle, mais aussi autour des sources de financement et des matières premières. Le développement de l'EBC ne doit pas affaiblir des situations déjà précaires, mais se positionner en soutien des structures déjà existantes.

Démarche proposée pour assurer la coordination avec les acteurs locaux :

1. Première ébauche des activités envisagées.
2. Rencontre entre acteurs du secteur d'activité.
 - Clarification de qui fait quoi.
 - Clarification des ressources sur lesquelles ils se basent : matières premières, financements, ...
 - Clarification de la clientèle/des bénéficiaires : périmètre géographique, part des clients sur prescription, demandes non satisfaites, ...
 - Partage des besoins identifiés.
3. Identification des points nécessitant de se coordonner: financements, prescriptions, matières premières, etc.
4. Identification de la complémentarité:
 - Identification du travail « non fait » (besoins non couverts ou insuffisamment) et qui pourrait être une opportunité pour l'EBC,
 - Comment les activités de l'EBC pourront-elles renforcer ce qui existe et permettre aux acteurs locaux de se développer davantage?
 - Quelles opportunités de mutualisation?
5. Mise en place d'une charte / convention / cahier des charges établissant les modalités de coordination entre les acteurs du secteur d'activité, le CLE et l'EBC.



- **La rencontre de l'offre et de la demande d'emploi :**

- ORGANISATION D'UNE JOURNEE DECOUVERTE DES METIERS POUR LES TPE ET PME (Automne 2020) : réunions de préparation depuis février. **Les entreprises ayant des projets de recrutement et souhaitant participer à cette journée peuvent se manifester en envoyant un mail à e.prevault@ccbb.fr, c.duquegomez@ccbb.fr ou en appelant le 07 64 35 62 34.**
- ORGANISATION DE JOB-DATING POUR LES EMPLOIS SAISONNIERS (fin 2020 – début 2021) : groupe de travail à constituer, identification des structures intéressées (Automne 2020). **Les entreprises ayant des emplois saisonniers à proposer et souhaitant participer au job-dating peuvent se manifester en envoyant un mail à e.prevault@ccbb.fr, c.duquegomez@ccbb.fr ou en appelant le 07 64 35 62 34.**
- CREATION DE LA BOURSE DE L'EMPLOI A L'ECHELLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE : constitution d'un groupe de travail (Automne 2020).

- **L'identification d'activités susceptibles de créer de l'emploi :**

- **ORGANISATION DE RENCONTRES AVEC LES ACTEURS CONCERNES PAR LES ACTIVITES ENVISAGEES (juin – octobre 2020).**
- POURSUITE DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS: possibilité de continuer à répondre au questionnaire sur les besoins des acteurs économiques (<https://framaforms.org/besoins-des-acteurs-economiques-du-bocage-bourbonnais-1568380463>)
- CLARIFICATION DES BESOINS: sollicitation des entreprises ayant répondu au questionnaire et étant intéressées par certains des services envisagés. Pour rappel la synthèse des réponses au questionnaire est accessible en ligne (« [Boîte à outils](#) » du projet).

- **Prochaine rencontre du CLE: septembre/octobre 2020 à confirmer.**

EBE	Entreprise à But d'Emploi	Elle a principalement deux missions : assurer le recrutement des personnes privées d'emploi et prospecter de manière permanente les activités utiles qui ne sont pas réalisées sur son territoire. Elle est en première ligne pour organiser la mobilisation générale pour le plein emploi. Elle appartient à l'économie sociale et solidaire telle que définie par la loi du 31 juillet 2014. Quelle que soit sa forme juridique (SA, SCOP, SCIC, association...), elle a pour priorité de créer des emplois à hauteur des besoins de la population du territoire qui en est durablement privée et de servir l'intérêt général. Elle n'est donc pas à but lucratif. Cette structure de l'ESS (existante ou à créer) est conventionnée par le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée.
CLE	Comité Local pour l'Emploi	Comité prévu par l'expérimentation, chargé de piloter le projet à l'échelle locale. Il réunit les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels (notamment la DIRECCTE et Pôle Emploi), les personnes privées d'emploi, les acteurs économiques locaux, les acteurs locaux de l'insertion et des solidarités, les associations, etc.
PPDE	Personne Privée Durablement d'Emploi	Terme qui permet de regrouper des personnes en situation de recherche d'emploi, qu'elles soient considérées comme des « chômeurs de longue durée » d'un point de vue administratif ou pas. La notion de privation d'emploi est essentielle. Cela regroupe à la fois les personnes inscrites à Pôle Emploi et reconnues comme chômeurs, les bénéficiaires du RSA non-inscrits à Pôle Emploi, ainsi que toute autre personne subissant des conditions d'emploi qui ne répondent pas à ses besoins ni attentes (saisonnalité, temps partiel subi, etc.).
TZCLD	Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée	<p>Expérimentation lancée à l'initiative d'ATD-Quart Monde et rendue possible grâce à une loi de 2016. Elle vise à résorber le chômage de longue durée en construisant un consensus local autour de la lutte contre le chômage de longue durée. Cette expérimentation se fonde sur trois constats qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement tout à fait possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personne n'est inemployable : Toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences qu'ils développent, à condition que le travail et l'emploi soient adaptés à chacun. • Ce n'est pas le travail qui manque : C'est l'emploi, puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits. • Ce n'est pas l'argent qui manque : Puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge. <p>https://www.tzclld.fr/decouvrir-lexperimentation/la-demarche-en-questions/</p>